



Coalition Eau Secours !
québécoise pour une gestion responsable de l'eau



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Centrales hydroélectriques privées :

Le comédien Pierre Lebeau adopte la rivière aux Rochers à Port-Cartier

Port-Cartier, le 7 février 2002 – Le Comité de citoyens de Port-Cartier, Aventure Écotourisme Québec, La Coalition Eau Secours !, la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) ont procédé aujourd'hui au dévoilement du nom du comédien Pierre Lebeau, fervent de la pêche et amateur de la nature, qui parrainera la rivière aux Rochers de Port-Cartier, menacée par la construction de trois petites centrales hydroélectriques.

La rivière aux Rochers de Port-Cartier, située en plein centre de la ville, constitue une richesse naturelle d'une très grande valeur tant sur les plans socio-économique, environnemental que récréotouristique, où plus de 1 000 pêcheurs de saumon viennent de partout chaque été pour vivre des moments inoubliables. S'y ajoutent de 12 000 à 15 000 personnes qui visitent annuellement le pavillon de la rivière aux Rochers, premier centre interprétatif de la mise en valeur du saumon. Il offre aux touristes une exposition permanente explicative du cycle de vie du saumon, de son système de capture et de transport et ce, sans oublier l'histoire de l'utilisation de la rivière. L'investissement de plus de 700 000 \$ pour le réaménagement du site en a fait un attrait récréotouristique unique qui se doit d'être protégé.

La pêche au saumon dans cette rivière, en plus de créer des emplois, génère des retombées économiques de centaines de milliers de dollars par année. Dans une optique de développement durable, les efforts du gouvernement devraient être axés sur les processus d'économie de l'électricité et l'étude d'autres solutions pour répondre aux besoins en énergie. De plus, à l'exception de la courte période de construction, les projets de petites centrales hydroélectriques privées ne créent que très peu d'emplois.

« Le gouvernement s'apprête à sacrifier de nombreux sites majestueux dont celui de la rivière aux Rochers, sans consultation valable de la population. Notre Comité de citoyens a fait signer une pétition pour dénoncer ce projet et a récolté 1 300 signatures en 15 jours », a déclaré Mme de Champlain, présidente du Comité de citoyens de Port-Cartier. « Les centrales nous priveront de sites de villégiature courus pour leur beauté naturelle depuis des générations et ce, pour quelques mégawatts. Notre rivière aux Rochers est une destination dont l'importance va s'accroître au fil des ans. »

Rappelons que le 24 mai 2001, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il céderait au secteur privé une première série de 36 sites sur 24 rivières du Québec, pour la construction et l'exploitation de centrales hydroélectriques de moins de 50 mégawatts.

L'opération « Adoptez une rivière » vise à inciter les Québécois et Québécoises à protéger leur patrimoine collectif que sont les chutes et les rivières du Québec. Les fonds recueillis de particuliers, de regroupements ou d'entreprises permettent de faire « barrage aux barrages » : apporter un soutien aux groupes de citoyens et aux organismes, maintenir un réseau de communication, organiser des activités de sensibilisation, etc. Il y a urgence d'agir. Les accords de principe des MRC sont lourds de conséquences et il est trompeur de croire que des audiences publiques en fin de parcours pourraient remettre en cause la justification d'un projet. Rappelons que le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) n'a jamais refusé de tels projets.

Pour adopter une rivière ou obtenir plus d'information, visitez : www.eausecours.org

-30-

Renseignements: Laurette de Champlain, Présidente
Comité de citoyens de Port-Cartier
Téléphone: (418) 766-4205
Courriel: l.dc@caramail.com

Carolyne Morency
Opération « Adoptez une rivière »
Téléphone : (514) 281-1018
Courriel : adoption_rivieres@hotmail.com